

APESA 22 (*Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe*)

Appel à cotisation

L'Association APESA 22 a vu le jour il y a un peu plus d'un an le 8 février 2019. Son assemblée générale s'est tenue le 24 juin dernier en visio-conférence en raison de la crise du COVID.

Cette crise rend la noble cause d'APESA (la prévention du suicide du dirigeant en difficultés) malheureusement encore plus utile avec les difficultés et défaillances d'entreprises qu'elle va entraîner et qui génèreront très certainement des demandes plus importantes d'accompagnements.

Pour mener à bien cette mission APESA 22 estime le budget annuel à 15.000 € pour financer les professionnels qui prennent en charge les bénéficiaires. Budget établi sur la base de 40 personnes prises en charge.

Pour poursuivre cette mission en 2020, APESA 22 vous propose de renouveler votre soutien ou en d'en devenir nouvel adhérent (**bulletin d'adhésion en annexe 5**).

La première année d'activité a prouvé l'utilité et le professionnalisme de la structure (21 fiches alertes traitées, 43 sentinelles mobilisées), aidée par une ingénierie rodée au niveau national. À ce point d'ailleurs que le Gouvernement vient de s'appuyer sur APESA France pour offrir ces services partout en France face à la crise du COVID. C'est une reconnaissance au plus haut niveau.

En cas d'adhésion, l'association vous adressera les documents nécessaires à votre comptabilité ainsi que le reçu fiscal puisque les dons sont éligibles à déduction d'impôts.